

Nombre de membres
En exercice : 9
Présents : 7
Pouvoirs : 1
Votants : 8

Envoyé en préfecture le 21/04/2023
Reçu en préfecture le 21/04/2023
Publié le 24/04/2023
ID : 041-214101321-20230413-406-DE

678

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 13 AVRIL 2023

L'an deux mille vingt-trois le treize avril à dix-huit heures, le conseil municipal de Méhers, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur Gilles LIONS, Maire
Date de convocation : 7 avril 2023

PRÉSENTS : LIONS Gilles, FICHTEN Marie-Pierre, FRANQUELIN Jean – Philippe, MARC- MARTIN Nicole, TEITGEN Carole, DEBRUYNE Caroline, LIONS Pascale

Absent (s) excusé (s) : M JULIEN Gilles

Absent non excusé : M THIBAUT Darig

Pouvoirs : M JULIEN Gilles donne pouvoir à Mme MARC-MARTIN Nicole

Secrétaire de séance : Mme DEBRUYNE Caroline

406-AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT LOTISSEMENT 2022

Le conseil municipal,

Après avoir adopté le compte administratif de l'exercice 2022

Statuant sur l'affectation du résultat de l'exercice 2022

Constatant que le compte administratif 2022 présente :

- Un déficit cumulé de fonctionnement de 22 808, 94 €
- Un déficit cumulé d'investissement de 182 080, 63 €

Constatant les restes à réaliser :

Recettes : 0 Dépenses : 0

Décide d'affecter le résultat excédentaire de fonctionnement comme suit :

-Au compte 002- résultat de fonctionnement reporté : - 22 808, 94 €

-Au compte 001- solde d'exécution de la section d'investissement reporté :- 182 080, 63 €

Votes : 8 pour

FAIT ET DÉLIBÉRÉ EN SÉANCE LES JOUR MOIS ET AN SUSDITS.

Le Maire, LIONS Gilles

Transmis en préfecture le 21 avril 2023

Certifié exécutoire le 21 avril 2023



[Handwritten signature]